

la
cgt

LABORATOIRES
PIERRE FABRE

Ensemble pour être plus fort !



Lettre CGT Pierre Fabre n°59 – Janvier 2015

BIENVENUE

dans le « nouveau » groupe PIERRE FABRE !

En décembre, la Direction a annoncé 648 suppressions de postes.
1200 salariés sont impactés.
Combien d'emplois induits, indirects touchés ? Combien de familles ?

Un plan de suppression d'emploi d'une violence sans précédent qui débutera le 9 février 2015 !



Pour nous, CGT Pierre Fabre, plusieurs questions se posent :

- Ce plan d'une logique purement financière assure-t-il la pérennité du groupe ?
- Quel est l'avenir de la branche Pharma au sein du groupe ?
- Les salariés de la R&D ne sont-ils pas des boucs émissaires faciles pour camoufler des mauvais choix stratégiques ?
- Un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) d'une telle envergure est-il la seule solution ?
- Combien de nos collègues R&D retrouveront un emploi dans notre région déjà sinistrée par Sanofi ?
- Combien de nos collègues visiteurs médicaux et formateurs retrouveront un emploi dans un secteur décimé au niveau national ?
- Quel est le coût de ce PSE ?
- Que pèse la voix des salariés actionnaires dans ces décisions ?
- N'y a-t-il aucune solution alternative pérenne pour le site de Saint Augustin (ex : passage en PFDC et absorption de la sous-traitance externe) ?

**Nous demandons à la Direction de répondre
à toutes ces questions pour le respect des salariés et des partenaires sociaux !**

**Dès le départ, nous avons sollicité et nous souhaitons toujours
un travail syndical commun avec les autres organisations représentatives du groupe.**

**La solidarité des salariés est une force, faisons-en bon usage !
Les élus de la CGT sont toujours à vos côtés.
N'hésitez pas !**

NEGOCIATIONS SALARIALES

En 2015, « il n'y aura ni augmentation collective, ni augmentation individuelle ». (cf Flash RH n°55, déc2014)
Il y a eu auparavant, dans l'entreprise, d'autres PSE ; ce n'est pas pour autant qu'il n'y avait pas d'augmentations collectives et individuelles...

La seule chose qu'on puisse espérer :

0% d'augmentation = 0 licenciement

